



Procès Verbal Conseil d'École

L'équipe enseignante : Émilie Lamouroux (PS/MS), Déborah Tripault (PS/MS), Patricia Mussard (PS/MS), Julie Saunier (MS/GS), Céline Bourgalet (GS/CP), Cécilia Marjoux (CP), Laurence Aubry (CE1), Elizabeth Labro (CE2), Laëtitia Guillot (CE2/CM1), Clémence Berthier (CM1/CM2), Elodie Besnier (CM1/CM2), Véronique Guillaume (ULIS), Jean-Patrick Boutin (direction), Jocelyne Verdier (ATSEM), Elise Magriau (ATSEM remplaçante), Muriel Mostowski (ATSEM), Elizabeth Nabineau (ATSEM), Céline Delacote (AESH Co. ULIS), Nathalie Lestringand (AESH), Karine Barberon (AESH), Johanna Combarel Nicot (AESH), Brigitte Bailly (AESH)

Les représentants de la Municipalité : Valérie André (adjointe aux affaires scolaires)

Les parents élus : Hélène Ondet, Floriane Dessachy, Laura Hellec, Elodie Besnier, Corinne Delalande, Caroline Geoffroy

ALSH : Audrey Gouyette (directrice adjointe)

DDEN : Monique Piolot

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1 - Évolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2024 (accueil PS le 8 juin)

260 élèves sont attendus l'an prochain, dispositif ULIS compris, dont 3 nouveaux arrivants sur la commune.

Le calcul prévisionnel des effectifs 2024/2025 prévoit que nous accueillons l'an prochain 27 PS, 30 MS, 40 GS, 36 CP, 33 CE1, 22 CE2, 36 CM1, 36 CM2. Les 12 élèves de l'ULIS TSL sont inclus dans ces effectifs.

L'ouverture de classe a permis une répartition plus aisée des cohortes d'élèves et a facilité les inclusions des effectifs d'ULIS dans les classes de cycle 3. Cette ouverture a également permis de respecter les contraintes d'effectifs de cycle 2 (limite de 24 élèves en GS, CP et CE1). L'école ne fait pas partie des établissements « à l'étude » dans la carte scolaire pour l'an prochain. La future structure est en cours d'élaboration.

2 - Sécurité : bilan P.P.M.S. Risques Majeurs du 9 février

Rappel des objectifs de l'exercice	Réponses espérées	Réponses constatées	Actions correctives envisagées
1- Connaître les effectifs réels (élèves et adultes) au moment du comptage.	Tous les élèves sont comptabilisés dans un temps très rapide.	Toute personne extérieure au bâtiment (cantine, psychologue scolaire) a bien entendu le déclenchement de l'alerte et l'effectif est comptabilisé.	
2- Tous les acteurs entendent le signal d'alerte et la fin du confinement.	Système d'alerte inactif côté maternelle.	S'assurer que le système soit opérationnel en amont.	Rétablir le lien wifi entre l'élémentaire et la maternelle.
3- La procédure de communication entre les 2 bâtiments est efficace.	Le téléphone filaire n'est pas compatible avec le nouveau système.	Acquérir un téléphone filaire qui fonctionne sur le nouveau système de téléphonie.	Installer un téléphone filaire compatible

3 - Travaux et achats effectués et à venir

Demandes réalisées : - Prêt d'un ordinateur portable pour le psychologue de notre RASED.

- Les travaux des sanitaires sous le préau débuteront le mercredi 21 février.
- Une bague a été ajoutée à la porte de secours BCD face à l'ascenseur (infiltration d'eau).

Demandes réitérées : - Changement du liège dans la classe de CE2 car plus utilisable pour l'affichage.

- Achat d'ordinateurs portables pour 5 classes.
- Nouveau système d'interphone.
- Changer les vitres de fenêtres et portes cassées (classe 10 et couloir RDC) : nouveau devis fait.
- Davantage d'ouvertures pour les fenêtres dans la classe ULIS (1 seule fenêtre peut s'ouvrir) : un devis est établi.
- Placards dans les classes maternelles et la salle de motricité.
- Réfection des joints de portes de la salle de motricité et dans les classes en maternelle : les systèmes en place ne sont plus vendus, une autre solution sera étudiée.
- Abaissement des plafonds des classes et du bureau de direction élémentaire.
- Installation d'un portillon et d'une poubelle au Jardin Partagé.
- Installation d'une mare pédagogique au Jardin Partagé : reste la bâche à installer.
- Film solaire à installer sur les fenêtres du bureau du psychologue.

- Propositions de la Municipalité :
- Des aménagements d'accessibilité sont prévus (bandes antidérapantes et podotactiles dans les escaliers, marquages visibilité au sol dans la cour, marquage sur les portes, visibilité des panneaux de basket...).
 - Une nouvelle signalétique extérieure et intérieure est également prévue (totems directionnels, attribution des salles...).

4 - L'évaluation d'école

Le principe : Valoriser les actions mises en place par l'équipe enseignante pour répondre aux difficultés scolaires et comportementales des élèves et se voir proposer, par le regard croisé des 3 évaluateurs, des leviers et perspectives en corrélation avec les points de vigilance relevés par l'équipe.

« L'évaluation externe s'appuie sur l'auto-évaluation. Elle en constitue un prolongement par le croisement des regards qu'elle construit entre les acteurs de terrain engagés et celui des observateurs extérieurs. Compte tenu de la mission de service public, dans le respect de la singularité et de l'autonomie de l'établissement scolaire, l'évaluation externe vise à identifier ses forces, ses faiblesses et à s'appuyer sur son potentiel pour explorer avec lui les marges de manœuvre et de progrès propres à garantir à l'ensemble des élèves des acquis solides, un parcours adapté à leur profil et leurs aspirations et une orientation ambitieuse et pertinente. Elle est une aide apportée à chaque établissement, dans sa singularité. »

Mais aussi... *« L'importance également des questions transversales : valeurs portées par l'établissement, rôle des élèves, relations avec les parents, l'équité scolaire, le niveau de coopération, la gestion des crises ... »*

4 grands domaines seront à évaluer :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.
- La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire.
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école primaire.
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Calendrier :

Conseil des Maîtres du 13 février 2024 (2h) : Présentation du dispositif d'évaluation à l'équipe enseignante avec présence des membres du RASED, échéancier des concertations et des étapes de l'évaluation, organisation retenue pour l'élaboration et la rédaction du rapport d'auto-évaluation. Organisation des groupes de travail, modalités de participation des instances, de la collectivité de rattachement, des personnels (direction d'école, enseignants, personnels de la collectivité), des élèves, parents et partenaires.

Réunion intercycles du 14 février 2024 (4h) : répartition de 2 domaines (6 enseignantes par domaine avec 2 enseignantes de chaque cycle).

Conseil d'école du 20 février 2024 : présentation du dispositif et de l'organisation retenue par l'équipe enseignante à l'équipe éducative élargie (AESH, ATSEM, DDEN, Parents élus, Mairie, ALSH).

Réunion intercycles du 13 mars 2024 (3h) : répartition des 2 domaines restants. Synthèse et mise en commun des observations, des constats et des informations à faire apparaître dans le rapport. Elaboration du rapport d'auto-évaluation pour **envoi le 22 mars au plus tard.**

Du 22/03 au 14/04/2024 : lecture du rapport par les évaluateurs externes, organisation des visites, demande de données complémentaires au directeur, à l'IEN.

Le 16/04 : visite des évaluateurs externes à l'école et rencontres avec les enseignant(e)s, élèves et autres partenaires.

Du 20/05 au 09/06/2024 : rédaction du rapport provisoire et échanges avec l'équipe enseignante.

14 juin 2024 : date limite retour rapport définitif

5 - Projet NEFLE « Notre cour flexible ! »

Historique : Nous avons été invités à l'école de St Ouen (41) l'an dernier avec des élus de St Branchs pour visiter la cour d'école revégétalisée et pensée en espaces dédiés à la rencontre, la discussion, l'entente entre les élèves de par leur disposition et leurs aménagements. Les accidents scolaires, les situations de harcèlement, les conflits entre pairs s'y trouvent réduits et plus facilement évitables.

Cette visite a motivé la constitution d'un projet NEFLE pour aménager des espaces « classe du dehors » dans notre cour d'école et au jardin partagé afin d'y pratiquer des pédagogies innovantes. Ce projet, validé par une commission départementale puis académique, donne lieu à une subvention de 16 754,00 € qui sera versé à la Mairie chargée de régler les prestataires.

Des actions déjà existantes ou réfléchies aidant à un climat scolaire serein seront par ailleurs facilitées : l'école est engagée dans le programme pHARE, a acquis la mention engagement E3D il y a deux ans et les Activités Physiques Quotidiennes seront effectives dès cette année. D'autres projets déjà en place (le jardin partagé, la classe flexible, l'école du dehors, la lutte contre le harcèlement scolaire) répondent parfaitement au souhait des élèves et de l'équipe enseignante de voir s'améliorer les aménagements extérieurs en particulier dans la cour d'école, très plébiscitée, comme leviers au service de la réussite de chacun et de l'amélioration des résultats aux évaluations nationales.

Les objectifs, la finalité : « Notre cour flexible ! » s'inscrit dans le projet d'école et répond plus précisément à l'axe "Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite" en tentant de répondre aux difficultés des élèves pointées par les résultats aux évaluations nationales CP, CE1 et CM1 de cette année.

Il s'appuie également sur l'analyse de notre « Enquête Locale Climat Scolaire » passée l'an dernier par nos élèves de Cycle 3, leur famille et les enseignant(e)s. L'élément le plus notable de cette analyse s'avère être le besoin pour les élèves de se sentir en sécurité, en confiance et évoluer dans un environnement favorable à leur épanouissement personnel.

La réussite scolaire de TOUS les élèves (second axe du projet d'école) a poussé l'équipe enseignante à se questionner également sur les conditions d'accueil des élèves, en particulier dans les extérieurs de l'école (la cour, sanitaires, le jardin).

Concrètement : Les aménagements prévus permettront d'accueillir, à proximité de l'école, les classes qui souhaiteront pratiquer la classe en extérieur en ayant des structures ou mobiliers répondant à leurs besoins matériels mais aussi que lors des temps récréatifs, les élèves puissent évoluer dans un environnement propice au Vivre Ensemble autour de jeux collaboratifs (circuit de billes, mur d'expression, structure en bois).

- *Entreprise Landré (Athée/Cher) :* 2 bancs pouvant accueillir chacun 30 élèves seront installés dans la cour et un troisième sera installé au jardin partagé (2 008,00 €).

- *Manutan Collectivités :* 90 coussins d'assise d'extérieur, 4 tableaux chevalets amovibles, 30 porte-blocs A4, peinture tableau noir pour mur d'expression (3 422,00 €).

- *Ludivert :* Animations enfants conception paysagères et aménagements cour d'école, étude d'aménagement paysager, végétaux non inclus (3 180,00 €).

- *JML Technology :* 8 tablettes tactiles pour l'utilisation des logiciels Floc financés par la Municipalité en 2022 (2 947,00 €).

- *Eden.com :* un circuit de billes identique en taille au circuit de voitures existant (2 796,00 €).

- *Graine Centre :* formation des enseignant(e)s pour une utilisation efficace des espaces créés (2 400,00 €).

La participation active des élèves lors des travaux et des animations permettra leur investissement autour de ce projet commun qu'ils s'approprient plus aisément (travail sur les compétences psychosociales et la culture de l'engagement).

6 - Sorties et projets de classes réalisés et à venir

- *Interventions Julien Brinon CCTVI :* Plusieurs classes ont et vont bénéficier de l'intervention de Julien, animateur environnement CCTVI. *Thèmes abordés :* Cycle de l'eau domestique, tri des déchets, éco-gestes, compost.

- *Fresque « Promenade au féminin » :* La réalisation des 4 œuvres sélectionnées par les élèves commencera aux beaux jours pour un budget de 600,00 € multi-partenarial (coopérative scolaire, Mairie, Arts Bran'choix).

- *Prix Initiatives Locales :* nous avons obtenu la seconde place au concours et une prime de 1 000,00 € nous a été versée par le Crédit Agricole. Une partie de ce gain permettra le financement des fresques.

- *L'École du dehors :* les classes de MS/GS et GS/CP s'y rendent 1 après-midi par semaine ; les classes de PS/MS s'y rendent 1 fois par mois. Certains points de vigilance : habits, accompagnateurs, contraintes météorologiques. Une meilleure communication en début d'année peut être envisagée pour impliquer davantage les familles encore inquiètes, ou les mobiliser pour accompagner tout au long de l'année. Mais il faut également envisager d'élargir l'information à l'ensemble des habitants de St-Branchs pour sensibiliser au partage des espaces, notamment en termes de sécurité et de respect de la propreté sur les chemins d'accès.

- *Journée Olympique du 5 avril :* Les « Ulympiades » à l'initiative de la classe de CE2 permettra la découverte et la pratique de nombreuses activités sportives et handisports. Les partenaires (USEP, Les Oufs, le club de baskets, Handifamily, l'accueil Ados...) seront réunis en prochaine période pour l'organisation finale.

- *Projet « Ma classe aux Jeux » :* dans le cadre des Jeux Paralympiques, l'école s'est vue attribuée 28 places pour participer le 4 septembre 2024 à un match de basket fauteuil au stade Arena Bercy. L'organisation du voyage sera précisée prochainement aux familles des élèves concernés.

- *Sorties et rencontres USEP 37 :* Opposition maternelle le 12 mars avec l'école de Monts, Anim'Athlé le 18 avril, Têtenlère maternelle le 14 mai, Usépiades maternelle le 11 juin,

- *Le doudou de mes rêves :* Visite de l'atelier de l'entreprise JBM à Montbazou le 11 mars. Un doudou créé à partir des dessins d'élèves des classes de CP et CE1 verra le jour en fin d'année et sera commercialisé dans toute la France en 2025.

- *Carnaval :* Le vendredi 23 février à l'école et déambulation le samedi 16 mars (ALSH)

- *Défi orthographique (DDEN) :* le mercredi 10 avril à l'école. Les élèves de CM1 de la classe de CE2-CM1 y participeront : 1^{ère} dictée passée le 16/01, l'enseignante a corrigé et sélectionné 2 élèves.

- *Impulse :* Dernière phase du projet et représentation publique le 15 avril (30 places accompagnateurs seulement, une vidéo sera faite par un professionnel).

- *Animation Nature :* La classe de CE2/CM1 se voit proposée par l'Arbre Voyageur une journée au domaine de Candé à Monts le 23 mai (activités sur la faune et la flore du domaine).

- *Libre comme l'Art maternelle :* les 27 et 28 mai. Cette année, le choix d'un artiste unique pour toutes les classes a été fait.

- *Spectacle musical :* Spectacle élémentaire le vendredi 31 mai au soir et maternelle le samedi 1^{er} juin au matin.

- *Interventions de l'infirmière scolaire, du CPE et du professeur d'allemand, visite du collège :* organisation à venir.

- *Projets intergénérationnels avec les Seniors de St Branchs :* plusieurs propositions (broderie, couture, lecture)

- *Interventions de M. Buschbaum, policier municipal :* il a pris contact avec les enseignantes concernées.

- *Les P'tits héros d'Indre-et-Loire :* formation aux gestes qui sauvent pour les élèves (en attente du devis).

7 - Bilan de la coopérative scolaire et des actions financières de l'association de parents

⇒ **Le solde actuel du compte de la Coopérative s'élève à 2 547,86 €.**

Recettes : - Sapins de Noël (368,00 €)

- Chocolats de Noël (1 731,00 €)

- Marché de Noël (700,00 €)

- Ventes ou actions diverses : Cartouches d'encre (196,99 €), Marchés maternelle (313,18 € + ?).

- Subvention cadeaux de Noël APE (480,00 €).

- Subvention USEP projet sportif (488,00 €).

- Prime Trophée Initiatives Locales (1 000,00 €).

Dépenses réglées : - Sorties USEP 37 (transport) : 1 515,00 €

- Projets de classe et matériel de classes divers (dont livres adaptés): 1 085,00 €

- Ecole et cinéma : 427,00 € pour la 2^{ème} session

Dépenses à prévoir : - Transports en TGV « Ma classe aux Jeux » (980,00 €)

- Transport Candé « Arbre Voyageur » (205,00 €).

Des actions financières sont en cours (tombola du 7 mai).

Manifestations APE prévues : - Chasse aux œufs le samedi 23 mars

- Kermesse le samedi 29 juin

Questions diverses

Les points présentés ici n'émanent bien généralement que de l'avis d'une seule famille, nous sommes toujours disponibles pour répondre individuellement à ces familles pour améliorer certaines situations.

Points positifs :

- L'équipe enseignante est appréciée des élèves.
- La diversité des activités proposées en extérieur (piscine, école de la forêt, cinéma, ...).
- Cahier de vie visible régulièrement.

Points à améliorer :

• Quelles sont les mesures d'entretien du sable ? Un parent émet des doutes concernant l'hygiène en nous évoquant la brochure « l'hygiène et la santé dans les écoles primaires » sur education.gouv.fr. Existe-t-il une notice d'entretien et consultable ? *Les bacs à sable sont des lieux de socialisation qui permettent des échanges et sont très plébiscités. Il n'existe pas de notice d'entretien consultable mais, toutes les fins d'été, le sable est changé par la commune. Nous restons vigilants sur l'état général du sable et aucun souci de santé des élèves n'est à déclarer.*

• Est-ce que les chiens tenus en laisse sont autorisés dans le passage entre les deux écoles ? (Entrée de Mme Saumier ?) *Nous ne savons pas pour le moment, nous cherchons de plus amples renseignements, car l'appellation de ce « chemin » n'est pas connue de façon certaine. M. Boutin se permettra en premier de voir avec les propriétaires du chien.*

• Qu'en est-il des travaux des toilettes et quand sont-ils prévus ? Nous avons une remarque concernant la vétusté et la saleté de ceux-ci. *Voir réponse en début de ce compte-rendu.*

Remarques/suggestions :

• Est-il prévu des activités en lien avec le dispositif « savoir rouler à vélo » ? *une séquence de 5 séances est prévue et sera faite par les GS/CP/CE1, avec l'aide de M. Buschbaum, policier municipal.*

• Faire changer le revêtement au sol sous le toboggan des maternelles. *La Municipalité prend note de cette demande.*

• Un parent propose que lors des ventes de gâteaux, les enfants dont les parents ont fait un gâteau puissent avoir une part gratuite... *cela doit se discuter en conseil des maitres car ce n'est pas dans l'esprit de ces ventes.*

• Peindre le banc de l'amitié en multicolore. *Nous attendons le banc, qui doit être fabriqué par le service technique.*

• Prévoir une bourse d'échanges en juin pour les affaires de l'école en forêt ? *Cela sera fait lors de la fête d'école.*

Pour la restauration scolaire et la mairie : les questions seront envoyées directement au gestionnaire de la cantine et à la Mairie. Les familles concernées par ces demandes peuvent prendre contact avec M. Bonnet ou avec Mme André.

Fin de séance : 20h00

Secrétaire de séance : Mme Saumier